



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO
333-06-2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Sarah Giguère, Directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 20 avril 2020, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 333-06-2020 modifiant le règlement numéro 333 concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité et prohibant certaines nuisances afin de prévoir des dispositions relatives aux rassemblements lors de mesures de sécurité publique.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 23^e jour du mois d'avril 2020.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe par intérim,

Me Sarah Giguère